



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER NUMERIQUE INTITULE "AU RYTHME DES ALGORITHMES" PAR L'ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE-EXPLORADOME A L'ESPACE NUMERIQUE DE LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 A 10H30**

**DÉCISION N° AU-19-323  
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

**CONSIDÉRANT** la proposition d'atelier numérique de l'association Savoir Apprendre – Exploradôme représentée par Monsieur Goéry DELACÔTE, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 18, avenue Henri Barbusse – 94400 VITRY-SUR-SEINE, le samedi 30 novembre 2019 à 10 heures 30 à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Savoir Apprendre – Exploradôme représentée par Monsieur Goéry DELACÔTE, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 18, avenue Henri Barbusse – 94400 VITRY-SUR-SEINE, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier numérique intitulé « Au rythme des algorithmes », le samedi 30 novembre 2019 à 10 heures 30 à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville dont le coût est fixé à trois cent vingt euros (320,00 € T.T.C.) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190910-lmc1H6629H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/09/2019 Date de Publication : 10/09/2019
---

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190910-Imc1H6629H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/09/2019  
Date de Publication : 10/09/2019